

République Française
1er compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du mardi 7 février 2017 à 20h30

Date et affichage de convocation : 31 janvier 2017

Conseillers présents : LEDEY Claude, LALLEMAND Daniel, BONNEROT Christian, HAYNAU Jean-Pierre, JURY Jean-Louis, LAHAYE Nathalie, SAUNIER Daniel, GUERIN Claude, REY Nicolas, SŒUR Sonia, PANIER Julie, BUSIN Pauline, LACROIX Jean-François, PITT Colin

Conseiller excusé : CHAZEAU Elodie

Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Daniel SAUNIER est nommé secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

RAPPORT DES DECISIONS DU MAIRE :

Décision 19/2016 : budget communal exercice 2016 – virement dépenses imprévues de 695 € au compte 7391171 – dégrèvements taxes foncières non bâti jeunes agriculteurs.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX :

Une demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) de l'année 2017 sera sollicitée pour des travaux à réaliser dans les bâtiments scolaires (restaurant scolaire) dont le montant total s'élève à 33 539.76 € TTC (27 949.81 € HT).

Une demande de subvention au titre du FSIL (fonds de soutien à l'investissement des communes) de l'année 2017 sera également sollicitée pour des travaux de mise aux normes du terrain de football dont le montant total s'élève à 25 753.20 € TTC sachant que la Fédération Française de Football subventionne également ceux-ci à hauteur de 5 000 €.

AIRE DE JEUX :

Plusieurs devis ont été sollicités pour l'installation d'une aire de jeux vers le terrain multisports. La décision sera prise lors de la prochaine assemblée pour une installation prévue au printemps.

BILAN SALLE COMMUNALE :

Le bilan financier de l'année 2016 de la salle communale est déficitaire pour 5 587.41 €.

ACHAT PETIT MATERIEL :

L'achat de petit matériel à l'usage des employés techniques pour un montant total d'environ 710 € est nécessaire : nettoyeur haute pression, scie circulaire, disquuse.

L'achat d'un ordinateur portable sera également engagé conformément au devis ITD System d'un montant de 1 014 € TTC en remplacement du matériel existant devenu obsolète à la bibliothèque.

PERSONNEL COMMUNAL :

Le conseil décide d'adhérer à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion de Saône-et-Loire va prochainement engager.

SUBVENTION NEUVY VACANCES :

Le conseil attribue une subvention à l'association Neuvy Vacances pour l'aide au financement du transport de la sortie ski annuelle organisée le 19 février 2017 à Lamoura à raison de 250 €.

SITE INTERNET :

Le conseil accepte de rembourser à Monsieur le Maire les frais pour le renouvellement de l'hébergement du site internet de la commune conformément à la facture ONLINE dont le montant s'élève à 85.97 € pour 3 ans dont le règlement s'effectue uniquement en ligne par carte bancaire.

ASSAINISSEMENT :

Le conseil approuve le bilan annuel de fonctionnement 2016 de chaque système d'assainissement collectif situé au Bourg et aux Garands conformément à la réglementation et dont un exemplaire sera adressé à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et à la Direction Départementale des Territoires.

QUESTIONS DIVERSES :

Publication annuelle de la liste des marchés passés en 2016 : conformément à la réglementation en vigueur et au code des marchés publics, la liste des marchés passés en 2016 et dont le montant est supérieur à 20 000 € HT sera publiée.

Feux d'artifice 2017 : le feu d'artifice sera tiré à l'occasion des jeux intervillages organisés par l'association Animation Jeunesse Neuvyssoise le 14 août 2017.

Communauté de Communes entre Arroux Loire et Somme : en raison du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique une délibération devra être prise lors du prochain conseil communautaire pour la création d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) qui sera composée de 10 commissaires titulaires et 10 suppléants nommés par Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques. Les communes membres sont donc sollicitées pour proposer 2 ou 3 personnes susceptibles de remplir les conditions exigées. Messieurs Philippe JOURNET, électricien, et Eric LACOMBRE, menuisier, sont proposés.

Voirie : la commission voirie se réunira le 24 février 2017 afin de faire le point sur les travaux à réaliser en 2017. Des travaux urgents sont en cours de réalisation sur le chemin rural de la Limaye.

Conseil d'Ecole : Christian Bonnerot, adjoint en charge des affaires scolaires, rend compte du conseil d'école. L'achat de mobilier supplémentaire sera nécessaire pour la prochaine rentrée en raison de l'augmentation des effectifs (tables, chaises, tableaux).

La prochaine séance aura lieu en mars.

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 7 Février 2017.

Le Maire,

Claude LEDEY

